



Les bonnes questions à se poser

Et, avant même de préparer votre projet, il faut **vous préparer vous** (et votre famille...) !

Base de tout projet réussi : la **préparation** !

Chaque entrepreneur a des rêves, des objectifs, des contraintes personnelles et des limites. Autant poser tout cela à plat avant de vous lancer dans une recherche d'entreprise.

Mais quelle que soit votre décision, n'oubliez pas ce que dit Paul-Arthur FORTIN, considéré comme le père de l'entrepreneuriat au Québec "**un entrepreneur est une personne capable de transformer un rêve, une idée, un problème ou une occasion en une entreprise**".

Vous devez certainement vous dire "moi, je sais ce que je veux et je sais ce que je peux faire" ! Probablement ! Alors, que risquez-vous de vous mettre devant une feuille blanche et de tout poser par écrit ?

Voici une « check-list » non exhaustive des questions à se poser :

Les questions à se poser	Les points de vigilance
<p>- Reprendre, pour quoi faire ?</p>	<p>Reprendre n'est pas un projet, c'est un moyen de réaliser un projet entrepreneurial.</p> <p>Vous allez "faire corps" avec cette entreprise, vous allez y consacrer votre énergie et vos ressources. Vous devez donc prendre du plaisir à la gérer et à la développer. Pour cela, l'idée que vous portez doit correspondre à votre personnalité, vos valeurs, vos ambitions, vos objectifs... et pas uniquement à vos compétences car, des compétences, ça s'acquièrent !</p> <p>Dites-vous bien que la reprise d'entreprise n'est qu'un moyen de réaliser un projet entrepreneurial. Ainsi, pour reprendre la bonne entreprise (celle qui convient à votre projet entrepreneurial), il faut que vous ayez trouvé le bon projet (celui qui vous convient à vous).</p>

Les questions à se poser	Les points de vigilance
<p>- Ai-je une vision de ce que je veux faire ?</p>	<p>Eu égard à votre parcours, à vos appétences, à vos compétences, comment vous imaginez-vous dans 5-10 ans ? A la tête d'une TPE ? A la tête d'un groupe de TPE ? A la tête d'une PME internationale... ?</p> <p>Si, par exemple, vous vous imaginez diriger une belle PME internationale, est-il plus efficient de chercher une belle PME internationale ou simplement une PME qui a un potentiel d'export et que vous allez développer ?</p>
<p>- Que suis-je prêt(e) à faire pour réussir ?</p> <p>- Quel inconfort suis-je prêt(e) à accepter ?</p> <p>- Quels changements suis-je prêt(e) à accepter ?</p>	<p>Diriger une entreprise doit être source de plaisir et d'épanouissement, il est donc préférable de se fixer des limites dès le début.</p> <p>Prenez tout en compte (les enfants à aller chercher à l'école, les horaires de travail de votre conjoint(e), les facilités de déplacements, ...) et voyez ce que vous ne pouvez absolument pas modifier, ce qui peut bouger un peu et ce que vous pouvez complètement changer. Cela vous donnera le cadre personnel dans lequel il vous faudrait créer votre projet, avec des contours plus ou moins flexibles.</p> <p>Vous vous dites que vous devez faire des efforts pour réussir ? C'est vrai mais il est toujours difficile de tenir un effort personnel important sur une trop longue période. Inutile donc de créer cette situation si vous pouvez faire autrement. Vous aurez déjà le stress inhérent à votre nouvelle position de chef d'entreprise à gérer, inutile d'en ajouter.</p>
<p>Avec quels "sans" et quels "avec" suis-je prêt à vivre ?</p>	<p>- Sans DRH, sans directeur du marketing, sans directeur financier, sans services généraux... mais aussi sans actionnaires, sans "reporting", sans "Codir", sans "call conf"...</p> <p>- Avec la gestion en directe des salariés (fiche de paie, absences imprévisibles...), avec l'anxiété des fins de mois, avec l'incertitude, avec des vacances manquées, avec des clients mauvais payeurs, avec l'URSSAF, la TVA...</p> <p>... mais aussi avec la satisfaction et la fierté de se réaliser, de contribuer au développement économique d'une région et d'apporter des revenus à des familles !</p>
<p>- Ai-je le soutien de ma famille dans ce projet ?</p> <p>- Chaque membre de ma famille est-il conscient des impacts de ce choix ?</p>	<p>- Impact sur les revenus (donc sur le "train de vie") pendant les premières années : acheter une entreprise est un investissement à long terme. Il y a donc de fortes chances que vos revenus immédiats soient fortement diminués.</p> <p>- Impact sur votre disponibilité : vous allez être très présent durant vos mois de préparation de projet et de recherche et, au jour de l'achat, vous deviendrez plus ou moins indisponible...</p> <p>- Un conseil : n'hésitez pas à les faire assister à une réunion d'information sur la reprise d'entreprise</p>

Les questions à se poser	Les points de vigilance
<p>Ai-je des dirigeants de TPE-PME dans mon entourage ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous envisagez la reprise de l'entreprise familiale ? Ce type de reprise diminue le risque de 31 à 73% en fonction du secteur d'activité même si c'est une reprise complexe car vous devrez faire vos preuves en tant que "fils/fille de" / « famille de » ! - Pouvez-vous passer quelques jours dans l'entreprise de vos proches pour voir comment se déroule le quotidien d'un patron de TPE-PME ? Que vous veniez d'un grand groupe ou que vous étiez salarié d'une PME, vous risquez d'avoir quelques surprises !
<p>Que puis-je envisager eu égard à mon parcours professionnel ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne sous-estimez pas la grande différence entre le statut de cadre dirigeant et de dirigeant de TPE-PME. Diriger 4 personnes, 40 ou 400, ce n'est pas pareil ! - Si vous envisagez de reprendre l'entreprise dans laquelle vous êtes salarié, ne minimisez pas la complexité de ce type de reprise vis-à-vis de ses collègues. - Reprendre une entreprise dans un secteur inconnu augmente le risque de 27 à 50% en fonction du secteur d'activité et les financeurs sont plus réticents pour ce type d'opérations. - D'après l'enquête SINE de l'INSEE, les entreprises créées / reprises par de jeunes diplômés sont plus pérennes ! N'hésitez donc pas à envisager la reprise en sortie d'école ! - N'hésitez pas à faire appel à un coach pour faire le point ou à faire un bilan de compétences et, surtout, n'hésitez pas à vous former sur les techniques de la reprise mais aussi pour mettre à jour certaines connaissances oubliées (comptabilité, social, juridique...) utiles dans le quotidien d'un patron de TPE-PME.
<p>Quelles sont mes compétences ?</p>	<p>Faites la liste de ce que vous savez faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trouver des clients, convaincre, - concevoir une politique commerciale, - être à l'écoute des besoins et attentes de mes clients, - recruter, - motiver le personnel, - déléguer, - etc... etc. <p>Vous verrez ainsi facilement ce que vous ne savez pas faire (ou ne voulez pas faire) et que vous devrez faire en tant que chef d'entreprise (vendre, acheter, négocier, recruter, gérer des conflits...). Vous aurez ainsi une image claire pour compléter vos compétences (un autre associé, une formation, du personnel...)</p>

Les questions à se poser	Les points de vigilance
- A quelle échéance envisage-je ce projet ? - Combien de temps puis-je y consacrer ?	- Pour information, la durée moyenne d'une opération de reprise est de 6 à 18 mois et il y a des étapes incontournables . - Très rapidement dans le processus, la recherche d'une entreprise devient un job à temps plein
- Quels risques suis-je prêt(e) à prendre ?	Chacun évalue le risque en fonction de sa situation. A vous de faire vos calculs pour ne pas freiner vos ambitions et votre créativité tout en rassurant votre famille, vos salariés, vos banquiers, vos clients...

Et n'hésitez pas à faire le point sur l'impact de votre aventure sur votre famille et votre patrimoine et à consulter un notaire. Même bien balisée, l'aventure reste risquée, autant vous protéger avant.

Fiche conçue par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, membre du réseau Transmettre & Reprendre
 29 mai 2017

